



Silly, le 13 mars 2020

Commune de

**SILLY**

## AUX RIVERAINS DE L'ARRIERE DE LA PLACE COMMUNALE

Suite aux décisions du Gouvernement fédéral concernant les mesures à prendre en matière de lutte contre le coronavirus "Covid 19", nous avons décidé de prendre des mesures complémentaires afin d'aérer au maximum le marché dominical.

C'est ainsi que l'arrêt, la circulation et la stationnement seront interdits ruelle entre la rue de la Station et la Place communale, rue de la Cure (entre le pré-gardiennat et la Place communale) ainsi que sur l'ensemble de l'arrière de la Place communale.

Ces mesures seront d'application les dimanches 15, 22 et 29 mars 2020 entre 5h et 13h.

Merci pour votre compréhension et de prendre vos dispositions.

Le Directeur général ff,  
Ch. HUYS



Le Bourgmestre,  
Ch. LECLERCQ